

PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ Une opportunité pour développer une filière bois énergie locale

3^e Rencontre régionale du bois énergie en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le 18 juin 2013 au Luc en Provence (83)

Une rencontre organisée par les Communes forestières dans le cadre de l'animation de la Mission Régionale Bois Energie



PROGRAMME



09h00 Accueil des participants

09h20 Allocutions d'ouverture de :

- **Nello Broglio**,
1^{er} Vice-président des Communes forestières Provence Alpes Côte d'Azur
- **Josette Pons**,
Députée et Vice-présidente du Conseil Général du Var déléguée à l'Agriculture, au Développement rural et à la Forêt
- **Annick Delhaye**,
Vice-présidente de la Région déléguée à l'Ecologie et au Développement soutenable
- **Thierry Lafont**,
Directeur régional de l'ADEME
- **Jean-Marie Seillan**,
Directeur régional de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt

10h00 **Etat d'avancement du bois énergie en Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Depuis 2003, des actions spécifiques sur le bois énergie sont mises en œuvre en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Quels sont les résultats au niveau de la demande ? La capacité de production est-elle en adéquation ? Quelles sont les perspectives de développement ? Comment le secteur privé s'est-il positionné dans ce développement ?

Intervenant : Communes forestières

10h30 Questions - débats

10h45 **Le partenariat public/privé, un atout pour le développement du bois énergie**

Plusieurs modes de gestion sont envisageables pour exploiter les chaufferies et les plateformes. Parmi ceux-ci, le partenariat public/privé est une solution intéressante pour le bois énergie. Il allie la légitimité et le levier des collectivités, pour développer des services publics de distribution d'énergie par exemple, au savoir-faire et à la réactivité des entreprises privées. Quelles sont les différentes formes partenariales possibles ? Comment sont-elles pilotées ? Quelles sont les structures adaptées pour le bois énergie ? Quels avantages et contraintes en retire chaque partie (public et privé) ?

Intervenants : Service Public 2000, Pôle Energies et Développement durable

12h30 **Déjeuner offert par les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Un **espace documentaire** sera accessible tout au long de la journée avec diffusion de films en continu et mise à disposition d'outils conçus dans le cadre de la Mission régionale bois énergie.



14h00 Exemples de partenariats

• La SEM Fumel Energie Durable

Afin de valoriser leur patrimoine forestier en déperissement et de relancer une activité en berne, les élus de la Communauté de Fumel ont vu dans la mise en place de chaudières biomasse pour chauffer des serres une opportunité à saisir. En s'associant avec un exploitant forestier local et un transformateur de bois, ils ont mis en place une Société d'Economie Mixte afin d'assurer l'approvisionnement de ces chaufferies à partir d'une plateforme construite par la Communauté de Communes. Pour accroître leur activité, ils réfléchissent à la mise en place d'une offre de maintenance, voire de vente de chaleur.

Témoignages : Didier Caminade, Vice-président de la Communauté de Fumel et Président de la SEM; Clémence Brandolin-Robert et Marine Bédril, Chargées du développement économique à la Communauté de Fumel

• La SCIC Energie Bois Territoire

Energie Bois Territoires est issue de la réflexion de structuration de l'approvisionnement en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Créée en 2007 sous format associatif à l'initiative des acteurs privés, la structure s'est récemment transformée en Société Coopérative d'Intérêt Collectif, permettant ainsi aux collectivités de participer à la démarche.

Positionnée anciennement sur la fourniture de combustible, Energie Bois Territoires développe une offre clé en main avec vente d'énergie pour développer les projets bois énergie au cœur des territoires.

Témoignage : François Joliclercq, Membre d'Energie Bois Territoires

Partages - questions - débats

16h00 Clôture par Jean-Claude Michel, Président des Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

► **Retrouvez toute l'information bois énergie sur le site www.ofme.org/bois-energie !**

INSCRIPTION

Inscription obligatoire auprès des Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur, en renvoyant le bulletin d'inscription ci-dessous **avant le 10 juin 2013**.

La participation à cette rencontre est gratuite.
Le buffet est offert par les Communes forestières, dans le cadre de l'animation de la Mission Régionale Bois Energie.

CONTACTS

Benjamin Febvre - 04 42 65 78 15 - benjamin.febvre@communesforestieres.org & **John Pellier** - 06 30 42 69 94
Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur - Pavillon du Roy René - Valabre CD7 - 13120 Gardanne
Tél. 04 42 65 43 93 - Fax 04 42 51 03 88 - paca@communesforestieres.org

ACCÈS

La journée se tiendra au **Luc en Provence (Var), CC Coeur du Var - Quartier Précoumin**
Coordonnées GPS : 43.378559 ; 6.296257

Depuis Aix en Provence, direction Nice par l'Autoroute A8, prendre la sortie A57 puis la sortie 13, suivre Le Luc
Depuis Nice, direction Marseille par l'Autoroute A8, prendre la sortie A57 puis la sortie 13, suivre Le Luc



Mme/M. _____

Structure _____

Fonction _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Tél. _____ E-Mail _____

participera à la rencontre du 18 juin 2013

partagera le buffet (12h30)



Merci de compléter le bulletin et de le retourner par voie postale à Communes forestières PACA - Pavillon du Roy René Valabre CD7 13120 Gardanne, ou fax au 04 42 51 03 88, ou email à paca@communesforestieres.org